



**RAPPORT D'ACTIVITES 2005  
DU COMITE DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE  
LA MAULDRE ET DE SES AFFLUENTS  
(CO.BA.H.M.A.)**

# **1. ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2005**

En 2005, le Conseil du CO.BA.H.M.A. s'est réuni à 3 reprises à savoir le 1er Février, le 8 Mars et le 8 Novembre. Une seule Assemblée Générale a eu lieu le 8 Novembre.

## **1.1. CONSEIL DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2005**

- Approbation du rapport d'activités 2004
- Présentation du Débat d'orientation budgétaire 2005
- Demandes de subventions pour la campagne de mesures terrain de la qualité de la Mauldre et de ses affluents de l'année 2005
- Annexe à la convention pluriannuelle entre le le CO.BA.H.M.A. et le Conseil Régional Ile de France pour le suivi et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre relative aux objectifs et aux actions spécifiques pour l'année 2005
- Adhésion au contrat d'assurance groupe du C.I.G.

## **1.2. CONSEIL DU 8 MARS 2005**

- Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2004
- Affectation du résultat de fonctionnement 2004
- Vote du budget unique 2005
- Demande de subventions pour l'année 2005
- Convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission de conseil informatique et télécommunications au sein du CO.BA.H.M.A.
- Journée de solidarité
- Approbation de l'annexe à la convention pluriannuelle entre le le CO.BA.H.M.A. et le Conseil Régional Ile de France pour le suivi et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre relative aux objectifs et aux actions spécifiques pour l'année 2005

## **1.3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 NOVEMBRE 2005**

- Annulation de la délibération AS 2003-05 relative à la modification de l'article 4 des statuts du CO.BA.H.M.A.
- Point sur les dossiers techniques en cours

#### **1.4. CONSEIL DU 8 NOVEMBRE 2005**

- Demandes de subventions relatives à l'appel à projets inondations (plaquettes sur le risque d'inondation et échelles limnimétriques)
- Indemnité de conseil versée à M. NISTAR, receveur syndical
- Demandes de subventions pour la campagne de mesures terrain de la qualité de la Mauldre et de ses affluents de l'année 2006

## **2. THEMES TRAITES PAR LE CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNEE 2005**

### **2.1. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DU S.A.G.E.**

#### **a) Secrétariat technique et administratif de la commission locale de l'eau**

En tant que secrétariat technique et administratif de la C.L.E.

- Le CO.BA.H.M.A. a organisé une réunion du bureau de la C.L.E. le 12 Avril 2005.
- Le CO.BA.H.M.A. réalise la préinstruction des dossiers soumis à l'avis de la C.L.E. par la M.I.S.E. et la Préfecture des Yvelines :
  - Dossier de demande d'autorisation du SIDOMPE d'exploiter un centre de transfert et de tri des déchets ménagers et assimilés,
  - Cessation d'activité de la société Bostik Findley situé à Aulnay sur Mauldre,
  - Projet de dossier loi sur l'eau et dossier final de la DDE concernant l'élargissement de l'autoroute 13 entre l'A12 et l'A86,
  - Dossier de demande d'autorisation de FUJIFILM relative à un laboratoire de développement photographique situé à Bois d'Arcy,
  - Projet d'arrêté relatif à la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection relatifs aux forages d'eau n°0182-1x-0036 dit forage B1 les Bîmes et n°0182-1x-0085 dit forage B2 les Bîmes sis sur le territoire de la commune de Mareil-sur-Mauldre,
  - Enquête publique concernant le poste électrique « Yvelines » et la ligne électrique souterraine « Yvelines/Elancourt »,
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la création d'un forage souterrain pour l'alimentation d'un dispositif de climatisation, société SEPHORA à Versailles,
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la réalisation de la desserte routière du centre de tri du SIDOMPE,
  - Dossier d'autorisation de la réinfiltration des eaux de la nappe de Flins-Aubergenville, société Lyonnaise des eaux,
  - Dossier de demande d'autorisation de la réalisation d'une zone commerciale à Coignièrès, secteur des « Louveries »,
  - Dossier de demande d'autorisation au titre des installations classées portant sur la modification du sens de circulation des parkings souterrains de Parly 2,

- Dossier de demande d'autorisation de la station d'épuration de Montfort-l'Amaury,
  - Dossier de demande d'autorisation de l'extension des parkings de la société THALES sur la zone d'activités de Pissaloup.
- Le CO.BA.H.M.A. analyse les permis de construire soumis à l'avis de la C.L.E.. Les dossiers examinés sont les suivants :
- Extension du collège Blanche de Castille sur la commune du Chesnay ;
  - Modification des surfaces imperméabilisées sur le site d'Auchan sur la commune de Plaisir ;
  - Création d'une bibliothèque, d'une salle multi-fonctionnelle et de parkings sur la commune du Chesnay,
  - Création d'un service IRM et d'un service scintigraphie – Clinique du Chesnay.

## **b) Aide à la programmation des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du S.A.G.E.**

- Sous-bassin versant du Maldroit

Le S.I.E.A.R.P.C. continue de travailler à l'établissement d'une clé de répartition pour la structure de gestion du ru de Maldroit. Une réunion a eu lieu le 6 Juin sur les travaux à envisager et la définition de l'objet du syndicat. Le recrutement d'un animateur en charge de la mise à jour et de la mise en œuvre du contrat de bassin est amorcé.

- Sous-bassin versant de la Mauldre en amont de la confluence avec le ru de Gally

➤ *Etude générale lancée par le S.I.A.M.S.*

Dans le cadre de l'étude générale lancée par le S.I.A.M.S, un rapport corrigé des phases 1 et 2 relatives au diagnostic et à la synthèse de l'existant ainsi qu'à la définition des objectifs de restauration par secteurs homogènes corrigé a été transmis par HYDROSCOP au CO.BA.H.M.A. pour avis en décembre 2004. Des corrections ont été de nouveau demandées par le CO.BA.H.M.A. par courrier en date du 25/01/2005.

Une première réunion de présentation de la phase 3 relative à la description des aménagements à mettre en œuvre s'est déroulée le 22 septembre 2005. Le comité de pilotage était unanime sur le fait que les actions proposées ne se limitent qu'à un catalogue sans préciser les priorités ni les localisations de chaque action. Suite à la réunion de travail du 13 octobre 2005 du comité de pilotage, le rapport définitif de la phase 3 a été présenté lors de la réunion du 23 novembre 2005, au cours de laquelle, le CO.BA.H.M.A. a stipulé que les remarques faites lors de la 1<sup>ère</sup> réunion étaient toujours d'actualité. Elles devraient être traitées au cours de la phase 4 de l'étude qui doit aboutir à une hiérarchisation et une estimation financière des travaux et une définition des moyens nécessaires.

➤ *Schéma Directeur d'Assainissement du SIA de la Courance*

Le CO.BA.H.M.A. est associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement de la Courance qui a été finalisé fin 2005. Dans ce cadre, il a assisté aux réunions du comité de pilotage suivantes :

- Réunion du 03/02/05 : présentation du rapport de phase 2 relative aux essais à la fumée, aux essais au colorant, aux inspections télévisées et aux visites d'activités économiques et assimilés
- Réunion du 13/05/05 : présentation du rapport de modélisation eaux usées et du rapport de phase 3 relative au programme de travaux et au zonage d'assainissement.
- Réunion du 28/11/05 : présentation du rapport final de phase 3 relative au programme de travaux et au zonage d'assainissement

➤ *Schéma Directeur d'Assainissement du SIARNC*

Le CO.BA.H.M.A. a été nouvellement associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement du SIARNC qui consiste en une étude diagnostic des réseaux et en un schéma directeur d'assainissement. Dans ce cadre, le CO.BA.H.M.A. a assisté aux réunions des 29/09/2005 et 01/12/05. Ces dernières portaient sur la présentation du rapport intermédiaire de phase 4 relative à au diagnostic du fonctionnement des réseaux et propositions d'aménagements, l'étude du zonage de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et à une proposition d'un plan de zonage.

➤ *Etude complémentaire au Schéma Directeur d'Assainissement du S.M.A.R.Q.Y. réalisé en 1998*

Le CO.BA.H.M.A. est associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement du S.M.A.R.Q.Y.. Dans ce cadre, il a assisté aux réunions du 29/06/2005, du 07/09/2005 et du 16/11/2005. Ces dernières ont consisté à présenter les rapports de phase 1 relative aux reconnaissances complémentaires et à l'analyse du Schéma Directeur d'Assainissement réalisé en 1998. Une réunion de travail a également eu lieu le 19 octobre 2005 sur l'assainissement non collectif.

- **Sous-bassin versant du ru de Gally**

- *Etude générale de la mise en place des bassins de rétention et d'écrtage sur l'ensemble du territoire du SIAROV*

Le CO.BA.H.M.A a été sollicité par le SIAROV pour émettre un avis sur les pluies retenues et les propositions d'aménagements établies par le Cabinet Merlin dans le cadre de l'étude générale de la mise en place de basins de rétention et d'écrtage sur l'ensemble du territoire du syndicat. Après avoir étudié en détail les dossiers transmis par le SIAROV, par son courrier du 25 mars 2005, le CO.BA.H.M.A a formulé plusieurs remarques :

- la mise en évidence de l'efficacité de la création de bassins d'écrtage sur les réseaux unitaires dans l'agglomération versaillaise en amont de la station d'épuration du Carré de réunion ;
- la mise en évidence de l'efficacité de la création de zones d'expansion de crues sur les rus de Saint-Cyr et des Glaises et au niveau de la Faisanderie.

- le CO.BA.H.M.A a émis des réserves sur l'augmentation actuelle du bassin de retenue de Rennemoulin de 40 000 m<sup>3</sup> à 160 000 m<sup>3</sup>;
- le CO.BA.H.M.A a insisté sur l'indispensable coordination à mettre en œuvre entre les deux études hydrauliques menées sur le bassin versant du ru de Gally à savoir celle du SIAROV (de l'agglomération versaillaise à la retenue de Rennemoulin) et celle du SIEARG (de la retenue de Rennemoulin à la confluence du ru de Gally avec la Mauldre).

L'avis du CO.BA.H.M.A. a été sollicité par la DDAF des Yvelines le 04 août 2005, suite au courrier du SIAROV du 25 juillet 2005, qui demandait s'il était possible d'établir des dossiers distincts d'autorisation au titre du code de l'environnement relatifs aux propositions d'aménagements des bassins d'écrêtage et des zones d'expansion de crue. Par son courrier du 30 août 2005, le CO.BA.H.M.A. a répondu favorablement à cette demande du fait que :

- les deux problématiques soient distinctes,
- de la nature des aménagements eux-mêmes.

Toutefois, le CO.BA.H.M.A. a précisé qu'il souhaitait que les réserves sur les points suivants soient soulevées :

- le contenu exact du scénario 5 bis retenu par le comité syndical du SIAROV : la consistance exacte du scénario étant l'élément essentiel de la démarche globale.
- que le bassin de dépollution de 16 500 m<sup>3</sup> figure bien dans un des dossiers réglementaires.

➤ *Etude hydraulique générale du ru de Gally*

Le CO.BA.H.M.A a assisté le 11 mai 2005 à une réunion de présentation de la phase 3 de l'étude hydraulique générale du ru de Gally sur le territoire du SIEARG. Les résultats de la modélisation hydraulique des écoulements du ru de Gally, en état actuel et avec l'intégration des aménagements proposés sur le territoire du SIAROV, ont été présentés lors de cette réunion. L'étude doit aboutir à une meilleure gestion des zones d'expansion de crues existantes en proposant des aménagements légers, qui feront l'objet d'une prochaine réunion.

Le CO.BA.H.M.A a également émis un avis sur le projet de DIG du SIEARG, par son courrier adressé à la DDAF des Yvelines du 13 mai 2005. Une réunion sur site avec la DDAF, les financeurs potentiels et le CO.BA.H.M.A pour orienter le syndicat vers des aménagements plus respectueux des milieux aquatiques s'est tenue le 06 juillet 2005. Suite à cette visite un consensus sur les techniques utilisées, plus respectueuses de l'environnement, a été trouvé. Un nouveau dossier de DIG a été déposé par le syndicat en septembre 2005. Il a reçu un avis favorable du CO.BA.H.M.A..

➤ *Etude d'amélioration du système d'assainissement du SIAROV avec remise aux normes de la station d'épuration du carré de la Réunion et création d'un bassin tampon*

Le CO.BA.H.M.A. a assisté à une réunion en date du 13 Avril 2005 relative à la station d'épuration du Carré de la Réunion. Lors de cette réunion, la police de l'eau a rappelé aux représentants du SIAROV et du Cabinet Merlin le rôle de la police de l'eau dans ce dossier à savoir qu'elle ne peut choisir un scénario proposé mais qu'elle doit veiller à ce que le choix sélectionné par le syndicat soit compatible avec le corps de la réglementation (DERU et SAGE).

Le dossier d'autorisation de la station d'épuration est en cours d'élaboration. Il devrait être présentés aux services instructeurs au premier semestre 2006.

- Sous-bassin versant de la Mauldre Aval

➤ *Etude CA.T.E.R.-CO.BA.H.M.A.*

Le CO.BA.H.M.A. réalise en partenariat avec la CATER des Yvelines, une étude de définition des enjeux et orientations sur le sous bassin versant de la Mauldre aval. L'étude porte sur les 3 thématiques suivantes : milieu naturel, assainissement et eau potable. Le bassin versant de la Mauldre aval a été découpé en 5 tronçons homogènes :

- **MAULDRE – VAL DE SEINE** : de l'embouchure de la Mauldre à l'aval de la station d'épuration de Nézel,
- **MAULDRE – INTERMEDIAIRE URBAIN** : de la station de Nézel au lieu dit « Clos Pasquier » (en aval du bourg de Mareil-sur-Mauldre),
- **MAULDRE – AMONT RURAL** : du « Clos Pasquier » au « Pont de Falaise »,
- **RU DE RICHE** : ru de riche et ses affluents, de sa source à sa confluence avec la Mauldre,
- **RU DE LA ROUASE** : ru de la Rouase de sa source à sa confluence avec la Mauldre).

La définition des enjeux est complétée par des premières orientations d'actions. L'état des lieux ainsi que les enjeux ont été présentés aux syndicats et communes concernés le 27 septembre 2005. Lors de la réunion, 3 tronçons sont apparus comme prioritaires :

- La Mauldre amont rural,
- Le Val de Seine,
- Le ru de Riche.

Suite à cette réunion, le CO.BA.H.M.A. et la CATER travaille actuellement sur les propositions d'actions, dernière étape avant la finalisation du rapport. La fin de l'étude est programmée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2006. Une seconde réunion de validation sera réalisée.

➤ *SDA du SIA de la Vallée de la Mauldre*

Le CO.BA.H.M.A. est associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement du SIA de la Vallée de la Mauldre. Il a participé aux réunions du comité de pilotage de l'étude qui ont eu lieu :

- le 22 décembre 2004 : réunion de lancement
- le 18 février 2005 : présentation du bilan de l'étude du SDA de 1994 et des premiers résultats de l'étude spécifique sur la rue d'Orléans
- le 10 mars 2005 : présentation de l'étude spécifique sur la rue d'Orléans à Maule
- le 5 avril 2005 : présentation du rapport intermédiaire de phase 1 relative au recueil des données et au diagnostic général
- le 17 mai 2005 : présentation du rapport de phase 1 relative au recueil des données et au diagnostic général

- le 21 juillet 2005 et le 8 septembre 2005 : présentation du rapport de phase 2 relative aux campagnes de mesures, aux propositions d'investigations complémentaires, à la simulation du fonctionnement du réseau par temps de pluie et à la modélisation des ruissellements et écoulements
- le 25 novembre 2005 : présentation du rapport de phase 3 relative aux inspections détaillées.

➤ *Actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement de Beynes et du zonage d'assainissement*

Le CO.BA.H.M.A. fait partie du comité de pilotage de l'étude d'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune de Beynes. La réunion de démarrage de l'étude s'est tenue le 11 octobre 2005. Une réunion de présentation de la phase 1 de l'étude relative à l'actualisation du diagnostic s'est tenue le 02 décembre 2005.

**c) Communication sur les actions du CO.BA.H.M.A. et la mise en oeuvre du S.A.G.E. de la Mauldre**

Les membres de la C.L.E. et du CO.BA.H.M.A. intéressés pour faire partie de la commission de communication ont été recensés.

La première réunion de cette commission de communication s'est déroulée le 15 septembre 2005. Cette dernière a permis de présenter l'échéancier des actions à mener et de valider les documents de communication en cours d'élaboration. La forme et le contenu de la plaquette de présentation du S.A.G.E. de la Mauldre ont ainsi été validés.

Le SAGE de la Mauldre est en ligne sur Internet depuis le 27 octobre 2005. Il est hébergé par le site officiel de l'Office International de l'Eau (OIEAU) à l'adresse suivante : [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr)

Le site sera enrichi en début d'année 2006 par la mise en ligne des différents documents de communication déjà produits : plaquette de présentation du CO.BA.H.M.A., plaquette dressant le bilan de la qualité des eaux sur le bassin versant de la Mauldre, schéma d'alerte en cas de pollution.

Le CO.BA.H.M.A. est intervenu au cours de la journée TEDDIF du 08 novembre 2005 relative à « l'intégration d'une politique de l'eau au projet de territoire ». Destinée aux collectivités, cette journée a permis de faire connaître l'outil de planification de la gestion de l'eau qu'est le SAGE et les actions portées par le CO.BA.H.M.A..

Le CO.BA.H.M.A. est également intervenu lors de la table ronde, du 12 décembre 2005, relative à la révision du SDRIF dans le même objectif que précédemment.

**d) Travail avec les communes et les intercommunalités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les prescriptions du S.A.G.E. ainsi que porter à connaissance lors de la révision du SDRIF**

Le service juridique de la DDE des Yvelines a été rencontré le 11 avril 2005 afin de préciser la portée juridique du SAGE et de définir les modalités d'application de la loi du 21 avril 2004 qui renforce les liens entre urbanisme et SAGE.

Par sa délibération du 9 novembre 2004, la C.L.E. de la Mauldre a précisé les modalités d'application de la limitation du ruissellement à 1l/s/ha. Cette délibération a été envoyée à l'ensemble des communes du bassin versant.

Le CO.BA.H.M.A. a présenté une première version du cahier d'application de la délibération de limitation du ruissellement à 1l/s/ha destiné aux services instructeurs des permis de construire et aux pétitionnaires lors de la commission de communication de septembre. Les différentes techniques alternatives de gestion des eaux pluviales y sont également présentées. En complément, une réunion de formation relative à l'application de la délibération pour les services instructeurs était initialement programmée pour 2<sup>ème</sup> semestre 2005. Ayant des difficultés à fixer une date avec les services de la DDE, cette réunion devrait se dérouler au 1<sup>er</sup> semestre 2006. Elle sera basée sur l'étude de cas concrets issus du bassin versant de la Mauldre qui serviront à l'illustration du cahier d'application, qui sera diffusé aux communes et services instructeurs des permis de construire (notamment communes et intercommunalités) au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

#### **e) Validation de la programmation 2005-2009 pour les actions du CO.BA.H.M.A.**

Une réunion de présentation du programme prévisionnel d'actions aux partenaires financiers était programmée le 17 Février 2005. Ayant dû être annulée, deux autres réunions ont eu lieu, réunissant le Conseil général des Yvelines et l'Agence de l'eau Seine-Normandie :

- Le 22 juillet 2005 : au cours de cette réunion, les différentes actions proposées par le CO.BA.H.M.A. ont été présentées et validées par les différents partenaires présents. Une hiérarchisation plus fine des actions et la recherche d'indicateurs ont été proposées afin de permettre une évaluation en 2009.
- Le 21 octobre 2005 : cette réunion a permis de discuter sur les modalités d'attribution des aides des différents partenaires (type de convention, documents demandés, échéances de versement) et sur la possibilité d'établissement d'une convention conjointe.

## **2.2. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 1A ET 1B DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET GERER LES SOUS-PRODUITS DE L'EPURATION»**

### **a) Réalisation d'un suivi qualité de l'écosystème rivière**

#### ➤ *Suivi des pollutions*

La procédure de commissionnement et d'assermentation du deuxième garde-rivière du CO.BA.H.M.A. est en cours. Dans ce cadre, les syndicats rivière du bassin versant de la Mauldre ont été sollicités par courrier en date du 10 Janvier 2005 afin de donner leur avis et ont émis un avis favorable à ce jour.

D'autre part, les pollutions suivantes ont été constatées en 2005 :

- Une pollution par matière minérale a été observée le 10 Janvier 2005 sur le ru du Ponteux. Le CO.BA.H.M.A. a saisi la Police de l'Eau qui a averti le pollueur supposé.
- En Avril 2005, le CO.BA.H.M.A. a averti par lettre recommandée la personne responsable de la ferme de l'Institut Pasteur, localisée sur la commune de Villepreux, de rejets d'eaux usées domestiques dans le ru de Gally.
- Une pollution aux hydrocarbures a été recensée sur la retenue de la Courance le 8 novembre 2005. Le CO.BA.H.M.A. a informé la Police de l'Eau et le Conseil supérieur de la pêche est intervenu.
- Une pollution a été recensée sur le bassin de rétention de la perception de Montfort-l'Amaury les 17 et 18 octobre 2005. La Police de l'eau est intervenue le 18 novembre 2005.
- Une pollution est survenue sur la station d'épuration de Plaisir / Les-Clayes-sous-Bois le 17 novembre 2005, les effluents ont été by-passés toute la journée. Le CO.BA.H.M.A. a saisi la Police de l'Eau qui avait également été informée par le SIEARPC. Le CO.BA.H.M.A. a prévenu le Conseil supérieur de la pêche, les communes en aval du rejet et la DDASS.
- Le 24 novembre 2005 une pollution a été constatée sur la retenue du pré des fontaines à Jouars-Ponchartrain. Le CO.BA.H.M.A. a saisi la Police de l'eau.
- Le 23 décembre 2005, suite à l'appel des services techniques de Plaisir, il a été constaté une pollution par des solvants dans le ru du Maldroit. La police de l'eau a été informée par les services techniques de Plaisir.
- Le 28 décembre 2005, une pollution par hydrocarbures a été recensée sur un affluent du Ponteux sur la commune de Méré. La Police de l'Eau a été informée et est intervenue avec le CO.BA.H.M.A..

#### ➤ *Mise en perspective des données issues des campagnes de mesures 2000 à 2003*

Le document intitulé « Le CO.BA.H.M.A. et le suivi de la qualité de l'eau de la Mauldre » qui permet notamment la mise en perspective des données issues des campagnes de mesures 2000 à 2003 a été adressée en avril 2005 :

- aux communes pour une diffusion la plus large possible notamment au niveau des administrés
- aux collèges du bassin versant de la Mauldre pour une diffusion auprès des enseignants de sciences
- aux syndicats de rivière, d'assainissement et d'eau potable du bassin versant de la Mauldre ainsi qu'aux administrations, aux financeurs et aux associations
- aux membres titulaires et suppléants du CO.BA.H.M.A. et de la C.L.E. ainsi qu'aux autres partenaires du CO.BA.H.M.A. et de la C.L.E.

➤ *Réalisation de mesures qualité*

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé en 2005

- Un suivi qualité sur le sous-bassin versant de la Mauldre et de ses affluents.  
Ce dernier a compris
  - 6 campagnes de prélèvements physico-chimiques en 20 points
  - une campagne IBGN en 5 points
  - une campagne de pêches électriques en 6 points réalisée en octobre 2005)
- Un suivi qualité spécifique sur le sous-bassin versant du ru de Gally  
Ce dernier a compris
  - 5 campagnes de prélèvements physico-chimiques : l'échéancier initialement prévu a été jusqu'à maintenant respecté
  - une campagne IBGN en 3 points

**b) Sensibilisation des maîtres d'ouvrage des réseaux d'assainissement à la nécessité de prévoir un diagnostic et un bilan de fonctionnement du réseau d'assainissement par période de 10 ans dans leur contrat d'affermage**

Lors de l'envoi du rapport intitulé «Présentation des résultats des mesures physico-chimique et des pêches électriques réalisées sur le bassin versant de la Mauldre en 2003» et du rapport intitulé «Analyse des résultats des mesures physico-chimiques et hydrobiologiques (I.B.G.N.) réalisées en 2003 sur le bassin versant du Lieutel», il a été fait un rappel aux maîtres d'ouvrage concernés de cette prescription du S.A.G.E..

**c) Poursuite de la sensibilisation des maîtres d'ouvrage concernés par l'objectif 1B du S.A.G.E. (sensibilisation à la nécessité d'améliorer la connaissance de l'impact des rejets par temps de pluie)**

Lors de l'envoi du rapport intitulé «Présentation des résultats des mesures physico-chimique et des pêches électriques réalisées sur le bassin versant de la Mauldre en 2003» et du rapport intitulé «Analyse des résultats des mesures physico-chimiques et hydrobiologiques (I.B.G.N.) réalisées en 2003 sur le bassin versant du Lieutel», il a été fait un rappel aux maîtres d'ouvrage concernés de cette prescription du S.A.G.E..

D'autre part, dans le cadre du SDA du SIA de la Vallée de la Mauldre, des campagnes de mesures sur la rivière par temps de pluie ainsi qu'une instrumentation des déversoirs d'orage ont été réalisées. Une instrumentation des déversoirs d'orage a été également effectuée dans le cadre du SDA du SMARQY

**d) Incitation des maîtres d'ouvrage et des gestionnaires à une gestion performante des stations d'épuration (fonctionnement normal des installations pendant les phases de travaux et amélioration des performances des stations d'épuration en période d'étiage)**

Lors de l'envoi du rapport intitulé «Présentation des résultats des mesures physico-chimique et des pêches électriques réalisées sur le bassin versant de la Mauldre en 2003» et du rapport intitulé «Analyse des résultats des mesures physico-chimiques et hydrobiologiques (I.B.G.N.) réalisées en 2003 sur le bassin versant du Lieutel», il a été fait un rappel aux maîtres d'ouvrage concernés de cette prescription du S.A.G.E..

**e) Réalisation d'actions de sensibilisation auprès des industriels sur le thème de l'assainissement**

La stratégie à mettre en place afin de sensibiliser les industriels sur le thème de l'assainissement sera réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

**f) Finalisation de la cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées menée avec les services du Département**

La cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées du bassin versant de la Mauldre a été adressée pour validation aux maîtres d'ouvrage concernés.

**2.3. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 2 DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DIFFUS ET LES APPORTS SOLIDES LIES AU RUISSELLEMENT»**

**a) Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions préconisées dans l'étude sur les coulées de boues**

Pour les zones affectées par des coulées de boues dues à un ruissellement sur terres agricoles et sur chemins pentus, l'étude des 4 zones concernées (Beynes -Chemin de la Croix verte-, Mareil-sur-Mauldre -Chemin de la Cavée-, Maule -Versant ouest- et Montainville) a été confiée en Mars 2002 au bureau d'études AQUA-SOL PROJETS (St Valéry en Caux -74-).

Cette étude finalisée en 2003 propose un programme d'actions comprenant 4 volets d'actions complémentaires :

- Le maintien des éléments du paysage participant à la gestion des écoulements et le respect des pratiques culturelles conservatrices
- La mise en place de petits aménagements hydrauliques destinés à retenir les écoulements au plus près de leur zone de production et à protéger les talwegs (fossés d'infiltration, de stockage, talus busés, mares tampons...)
- La création si nécessaire de retenues structurantes destinées à écrêter les débits de pointe et protéger les infrastructures sensibles
- Un volet spécifique concernant la protection individuelle des biens menacés.

Dans ce cadre une visite de terrain dans le Parc Naturel du Vexin Français a été organisée le 25 Avril 2005 pour les élus et les agriculteurs concernés par cette étude.

D'autre part, des réunions de présentation des résultats de l'étude des coulées de boues ont été réalisées par le CO.BA.H.MA, à la demande des communes :

- Le 25 avril 2005 à Mareil s/ Mauldre en présence de représentants de la commune et des exploitants et propriétaires agricoles concernés par les aménagements ;
- Le 13 mai 2005 en conseil municipal de Montainville.
- Le 14 septembre 2005 à Maule en présence des représentants de la commune et des exploitants et propriétaires agricoles concernés par les aménagements.

Suite à ces réunions, la commune de Mareil s/ Mauldre a décidé de lancer une étude d'avant-projet en vue de la réalisation des aménagements proposés sur le bassin versant du « Chemin de la Cavée ». Le CO.BA.H.M.A. a aidé la commune au montage de son cahier des charges. L'étude topographique du bassin versant du Chemin de la Cavée a permis de définir un nouveau projet d'aménagement défini plus ou moins, en consensus, avec les exploitants agricoles concernés ; même si lors de la dernière réunion un avis défavorable a été émis par les exploitants agricoles alors qu'ils avaient eux-mêmes proposés l'étude de certaines alternatives. Le CO.BA.H.M.A. a suivi l'étude et assuré un conseil technique de la commune et plus particulièrement lors des réunions du :

- 08 juillet 2005,
- 19 juillet 2005,
- 12 août 2005,
- 26 août 2005,
- 2 septembre 2005,
- 12 septembre 2005.

L'étude a été finalisée le 03 novembre 2005. Le Conseil municipal a délibéré sur un scénario le 14 novembre 2005.

Concernant les communes de Montainville et Maule, les exploitants agricoles ont montré leur hostilité à la réalisation des aménagements proposés dans le cadre de l'étude AQUA-SOL PROJETS. Aucune alternative n'a été proposée.

## **b) Actions visant à une bonne utilisation des pesticides**

### *➤ Réalisation d'un suivi sur les pesticides en 3 points*

Le CO.BA.H.M.A. prend en charge 3 nouveaux points de prélèvement dans le cadre du réseau « Phyt'eaux » :

- un point de prélèvement sur le ru du Maldroit pour avoir des mesures sur chacun des affluents de la Mauldre
- un point de prélèvement sur le Lieutel amont et sur le Guyon, qui en tant que secteurs d'intérêt écologique méritent une attention particulière.

Les prélèvements ainsi que les analyses sont réalisés par le même prestataire que la D.I.R.EN (à savoir Aspect Environnement pour les prélèvements et Chemisches Untersuchungslabor pour les analyses).

L'échéancier initialement prévu est respecté. Il y a ainsi eu 4 campagnes de mesures.

➤ *Actions de sensibilisation visant à une bonne utilisation des pesticides*

Des réunions de sensibilisation et d'information adressées aux communes ont été réalisées les 14 et 20 juin 2005. Ces réunions ont permis d'appréhender la sensibilité des communes à cette problématique. En préparation des réunions, différents documents ont été adressés aux communes :

- une fiche de présentation de l'état de contamination du bassin versant de la Mauldre ;
- une plaquette d'information sur les risques liés aux produits phytosanitaires (élaborée par le groupe régional phyt'eaux propres) ;
- un questionnaire d'enquête sur les pratiques des communes.

Lors de ces réunions, la stratégie d'actions du CO.BA.H.M.A a été également présentée. Elle consiste tout d'abord en la réalisation en interne du diagnostic des pratiques pour les communes inférieures à 5 000 habitants et le travail avec un prestataire pour les communes de taille plus importante.

Suite à cette réunion, 21 communes du bassin versant de la Mauldre se sont montrées intéressées pour rentrer dans la démarche. Actuellement, 10 communes se sont réellement engagées.

Le plan d'action proposé par le CO.BA.H.M.A. a fait l'objet d'une réunion de travail avec la DIREN Ile-de-France le 7 juillet 2005 pour finaliser cette stratégie (Cf. annexe).

Le CO.BA.H.M.A. a actuellement réalisé 3 diagnostics des pratiques sur les communes :

- d'Aulnay-sur-Mauldre le 27 octobre 2005, présentation des résultats le 07 décembre,
- de Crespières le 09 novembre 2005, présentation des résultats le 22 décembre,
- d'Auteuil-le-Roi le 15 novembre 2005, envoi des résultats le vendredi 02 décembre 2005.

La formation des agents des communes diagnostiquées est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

**c) Mise en place et animation d'un processus de coopération avec la profession agricole en vue d'aboutir à l'application volontaire du code des bonnes pratiques agricoles et notamment à la promotion de toutes les techniques limitant les ruissellements et l'érosion**

Dans le cadre de l'étude sur le sous-bassin versant du Liuetel et de la mise en œuvre de l'étude sur les coulées de boues (4 zones concernées : Beynes -Chemin de la Croix verte-, Mareil-sur-Mauldre -Chemin de la Cavée-, Maule -Versant ouest- et Montainville), le travail se fait en concertation avec la profession agricole.

Un contact privilégié avec la profession agricole est également établi grâce au travail terrain des gardes-rivière et aux visites de terrain effectuées dans le cadre de l'étude du bassin versant du Liuetel réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du CO.BA.H.M.A.

Lors de la réunion de l'Assemblée générale de la C.L.E. du octobre 2005, la création d'un groupe de travail, associant les représentants de la profession agricole, les producteurs potables, la chambre d'agriculture d'Ile-de-France, les syndicats et communes a été proposée.

L'objectif de ce groupe étant de définir les zones reconnues à risques vis-à-vis de l'érosion des terres devant figurer à l'annexe sanitaire des POS/PLU.

## **2.4. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 3 «DIMINUER L'EXPOSITION AU RISQUE D'INONDATION» ET 4 DU S.A.G.E. «GESTION DES RUISSELLEMENTS ET DES CAPACITES DE RETENTION»**

### **a) Finalisation de l'étude sur le sous-bassin versant du Lieutel**

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs 4 et 7 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre (relatifs à la gestion des ruissellements et des capacités de rétention et à la restauration et à l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides), le CO.BA.H.M.A. a confié en Mars 2003 une étude sur le sous-bassin versant du Lieutel au bureaux d'études PROLOG INGENIERIE et Centre d'Ingénierie Aquatique.

Cette étude a pour but

- de proposer des scénarios d'aménagements (zones d'expansion de crues, petits bassins de rétention, amélioration du fonctionnement des zones humides existantes....) visant à limiter les inondations sur le Lieutel dans sa partie avale et sur la Mauldre (les scénarios proposés devront permettre un stockage supplémentaire d'environ 100 000 m<sup>3</sup> dans un premier temps, et porter cette valeur à 200 000 m<sup>3</sup> dans une seconde hypothèse, l'ensemble venant en complément des 80 000 m<sup>3</sup> existants),
- de caractériser les zones humides et de faire des propositions pour les réhabiliter,
- de caractériser et d'étudier les tronçons d'intérêt écologique afin d'établir un cahier des prescriptions de requalification et d'entretien.

Pour associer les acteurs concernés à cette étude le plus en amont possible, des réunions de présentation de ses objectifs et de son déroulement depuis 2003.

En 2005, les réunions suivantes ont eu lieu :

- une réunion du comité de pilotage le 11 Mars 2005 avec les bureaux d'étude.  
Cette réunion avait pour objectif de valider le rapport de phase 3 de l'étude sur le sous-bassin versant du Lieutel, avant présentation des résultats aux agriculteurs et aux communes et de faire une visite de terrain des sites proposés pour les aménagements visant à limiter les inondations sur le Lieutel et sur la Mauldre.
- des réunions de présentation des résultats de la phase 3 le 30 Juin 2005 pour les communes concernées et le 1<sup>er</sup> Juillet 2005 pour les agriculteurs.
- des visites de terrain de chacun des sites proposés en phase 3 de l'étude avec les agriculteurs et les communes concernées en septembre et en octobre 2005.

La dernière phase de l'étude à savoir la phase 4 relative à l'approfondissement du scénario retenu qui permettra de limiter les inondations sur le Lieutel et sur la Mauldre devrait être lancée début 2006.

## **b) Animation relative à l'appel à projets inondations**

Le CO.BA.H.M.A. a répondu à l'appel à projets inondations lancé par la circulaire de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 1<sup>er</sup> octobre 2002.

Une réunion du comité technique (DI.R.EN, CO.BA.H.M.A., Agence de l'Eau Seine-Normandie, D.D.A.F., M.I.S.E., Service Environnement de la D.D.E., Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional d'Ile de France et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France) a eu lieu le 14 février 2005. La réunion a porté sur l'état d'avancement des différentes études hydrauliques en cours (Cf. paragraphe 2.1.) et sur les actions lancées par le CO.BA.H.M.A en 2005. Elles sont les suivantes :

- Recherche de sites potentiels pour la pose d'échelles limnimétriques en vue d'informer la population du niveau atteint par les eaux en périodes de crues et d'étiage ;
- Recherche de sites potentiels pour la pose de repères de crues ;
- Elaboration de la plaquette relative au risque d'inondations qui sera distribuée aux riverains résidant dans l'enveloppe de crue centennale définie par le PPRI Mauldre.

Une réunion du comité de pilotage, associant le comité technique et les présidents de syndicat de rivière du bassin versant, s'est déroulée le 8 juin 2005. Cette réunion avait pour premier objectif la validation des sites potentiels pour la pose d'échelles limnimétriques par les syndicats de rivière. Elle a également permis de présenter l'état d'avancement des différentes études hydrauliques en cours sur le bassin versant de la Mauldre en rappelant les objectifs de l'appel à projet inondations.

Une réunion de comité du technique s'est déroulée le 14 décembre 2005 portant sur :

- La validation de la localisation des échelles limnimétriques : la pose d'une échelle est prévue sur les communes de Garancières, Beynes (sur la Mauldre et le Maldroit), Mareil-sur-Mauldre, Maule et Villiers-Saint-Frédéric.
- La validation de la plaquette relative au risque inondation : 500 foyers et entreprises ont été recensés. La plaquette sera distribuée par courrier adressé, accompagnée d'un courrier du Président du CO.BA.H.M.A..
- L'état d'avancement des différentes études en cours,
- La présentation du cahier d'application relatif à la limitation du ruissellement à 1l/s/ha.

A ce jour, l'échelle limnimétrique située au niveau de l'ancienne station HYDRO de la DIREN a été déplacée sur la commune de la Falaise, au niveau du pont localisé en aval immédiat de l'ancienne usine BOSTIK-FINDLEY.

La station HYDRO de Chennevières a été déplacée sur le Lieutel, sur la commune de Villiers-Saint-Frédéric, en amont des confluences avec la Mauldre et la Guyonne. Cette nouvelle implantation permettra un suivi en continu des débits du Lieutel et ainsi d'acquérir des connaissances sur son régime hydrologique.

Les dossiers de demande de subvention pour l'achat et la pose des échelles limnimétriques ainsi que pour la reprographie et la distribution de la plaquette relative au risque inondation ont été envoyés à la DIREN Ile-de-France.

Les communes ont été sollicitées, par courrier le 21 novembre 2005, pour un premier recensement des sites potentiels pour la pose de repères de crues.

Dans le cadre de la distribution de la plaquette relative au risque inondation, un document de sensibilisation sera également envoyé aux entreprises et collectivités pour la réalisation de diagnostic de vulnérabilité.

### **c) Suivi de la révision des P.P.R.I.**

- P.P.R.I. Mauldre (arrêté préfectoral de révision du P.P.R.I. du 12 Décembre 2002 : 12 communes concernées à savoir Boissy-sans-Avoir, Vicq, Villiers-Saint-Frédéric, Neauphle-le-Vieux, Beynes, Montainville, Mareil-sur-Mauldre, La Falaise, Nezel, Epône, Aulnay-sur-Mauldre et Maule)

Une réunion de présentation du règlement définitif du PPRI a eu lieu le 21 mars 2005. Les remarques transmises au préalable par le CO.BA.H.MA ont été validées au cours de la réunion. Le projet de PPRi mis à enquête publique a été présenté par la Directrice de la DDAF des Yvelines, lors de l'assemblée générale de la C.L.E. du 19 octobre 2005. Ce projet a été validé par délibération de la C.L.E.

- P.P.R.I. ru de Gally (arrêté préfectoral de révision du P.P.R.I. du 6 Novembre 2003 6 communes concernées : Chavenay, Crespières, Davron, Rennemoulin, Thiverval-Grignon et Villepreux)

L'étude préalable à la révision du P.P.R.I. a été achevée par la DDAF des Yvelines. Le CO.BA.H.MA a informé la DDAF de la discordance entre l'estimation du débit centennal de son étude et celui évalué dans l'étude SOGREAH de 1987 ou encore celui estimé dans le cadre des études hydrauliques en cours sur le ru de Gally. Une expertise a été réalisée par le CEMAGREF validant les résultats de l'étude menée par le SIAROV.

### **d) Suivi de la cartographie des bassins de retenue et de leur zone de collecte en partenariat avec les services du Département**

85 bassins de retenue ont été recensés. Les données relatives à ces bassins sont disponibles au CO.BA.H.M.A..

La réalisation de la cartographie des bassins de retenue et de leurs zones de collecte débutera quand la cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées sera totalement finalisée.

### **e) Travail avec les communes pour la prise en compte dans les documents d'urbanisme de la délibération de la C.L.E. du 09/11/04 relative à la limitation du ruissellement à 1l/s/Ha et communication sur cette délibération aux personnes concernées**

L'état d'avancement de ce travail a été rappelé dans le paragraphe 2.1.d.

## **2.5. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 7 DU S.A.G.E. «RESTAURER ET ASSURER L'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES»**

### **a) Finalisation de l'étude sur le sous-bassin versant de la Mauldre Aval en partenariat avec la C.A.T.E.R.**

L'état d'avancement de cette étude est précisé au paragraphe 2.1.b).

### **b) Suivi des travaux en rivière**

Les travaux réalisés en rivière en 2005 ont été suivis par les garde-rivière du CO.BA.H.M.A.. Ces derniers ont concerné le S.I.A.E.B. de la Mauldre Aval (réception des travaux de la troisième tranche du contrat eau) ainsi que le S.I.A.E. du ru de Gally.

### **c) Elaboration pour chaque cours d'eau et zone humide du bassin versant d'un cahier de prescriptions de requalification et d'entretien basé sur leurs caractéristiques écologiques et visant à les réhabiliter, les préserver et les diversifier**

#### *➤ Réalisation d'un CCTP pour les travaux en rivière*

Le CCTP pour les travaux en rivière est actuellement en phase d'achèvement. Il devrait être présenté pour validation au prochain bureau de la C.L.E. et devrait être diffusé en fin d'année 2006.

#### *➤ Elaboration d'un cahier de prescriptions sur le Lieutel amont et accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en oeuvre*

Le cahier de prescriptions de requalification et d'entretien sur le Lieutel amont qui est un secteur d'intérêt écologique est finalisé. Il sera présenté aux communes concernées et au SIAMS au 1<sup>er</sup> trimestre 2006. Il sera ensuite soumis à la validation du prochain bureau de la C.L.E..

#### *➤ En fonction de l'étude S.I.A.M.S. et en tant que de besoin, élaboration d'un cahier de prescriptions pour les rus de la Guyonne et du Guyon*

Le rapport de phase 3 de l'étude du S.I.A.M.S. a été présenté en octobre. En utilisant son contenu, un cahier de prescriptions pour les rus de la Guyonne et du Guyon sera réalisé à l'identique de celui proposé sur le Lieutel et le Merdron. Pour cela, les gardes-rivière réaliseront des reconnaissances terrain au cours de l'hiver 2005-2006.

#### *➤ Elaboration d'un cahier de prescriptions sur le Merdron*

Les reconnaissances terrain sur le Merdron ont commencé en mai 2005. La finalisation du cahier de prescription est prévue pour cette fin d'année. Il sera présenté au prochain bureau de la C.L.E. prévu pour 2006.

## **d) Réflexion sur le type de suivi faune/flore attendu dans le cadre des projets soumis à autorisation**

Afin de disposer d'une base de travail, les gardes-rivière ont pris contact avec la DIREN qui doit leur communiquer dès que leur mise à jour aura été finalisée les périmètres de ZNIEFF ainsi que les inventaires qui auraient été éventuellement établis dans ce cadre. A ce jour, ces données ne sont pas encore communicables.

### **2.6. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 8 DU S.A.G.E. «GERER LES RIVES ET LES ABORDS DE COURS D'EAU»**

Il n'y pas eu au premier semestre 2005 de réalisation d'actions particulières relatives à la mise en place d'un processus de coopération avec la profession agricole et les riverains pour une gestion concertée des rives ainsi qu'à l'aide à la négociation et à la contractualisation avec les riverains pour la gestion des rives. Cependant, il s'agit d'animation globale ou à travailler en fonction des opportunités. De plus, un contact privilégié a été établi avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture dans le cadre des études en cours (notamment étude sur le Lieutel et mise en œuvre de l'étude sur les coulées) et de la présence terrain des gardes-rivière.

Les syndicats de rivière ont également été sensibilisés à cette problématique au cours des différents comités de pilotage. Certains ont largement évoqué leur souhait d'acquérir des bordures de rivières pour également mettre en place des itinéraires de promenades.

### **2.7 ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 9 DU S.A.G.E. «ORGANISER LES USAGES RECREATIFS ET CULTURELS»**

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé en 2005 les actions d'animation suivantes :

- une animation nature sur la zone humide du Bout du Monde

Une animation a été organisée sur le site départemental naturel du Bout du Monde les 11 mai, 14 et 15 mai 2005,

Cette animation a permis d'accueillir une dizaine de personnes et de leur faire découvrir la faune et la flore de ce site,

- des animations auprès de 6 classes de 5<sup>ème</sup> du collège Léon Blum à Villepreux dans le cadre de la semaine de la santé et de l'écocitoyenneté,

Les élèves ont été ainsi sensibilisés aux macroinvertébrés aquatiques et à la méthode IBGN dans le laboratoire du collège.

- des animations auprès de classes de CM2 dans l'école primaire de Maule et d'une classe de CM2 dans l'école primaire de Bailly,
- des animations sur 3 jours, auprès du collège de Fontenay-le-Fleury pour les classes de 5<sup>ème</sup>,
- des animations sur 4 jours auprès des classes de 6<sup>ème</sup> du Collège de Beynes,
- des animations auprès du Club Ticopain de Plaisir.

Des notions générales de bassin versant ainsi que sur les poissons et les macro-invertébrés ont été ainsi présentées à chacune des classes sur 2 demi-journées.

Le CO.BA.H.M.A. a également associé pour cette année les classes (CM2) de Maule et de Chavenay aux pêches électriques qui se sont tenues les 3 et 4 octobre 2005. Les enfants ont été au préalable sensibilisés en classe aux thèmes du bassin versant, du cycle de l'eau , des poissons de rivière et des macroinvertébrés.

Le CO.BA.H.M.A. s'est également lancé dans la création d'un classeur pédagogique, élaboré en fonction du niveau scolaire visé et basé sur différentes thématiques à définir. Un groupe de travail a été constitué regroupant l'Inspection académique des Yvelines, des enseignants et 2 volontaires de la commission de communication conjointe au CO.BA.H.M.A. et à la C.L.E.

# **ANNEXE**